

Départ de la LFI après son assemblée - « La conclusion de Jean-Luc Mélenchon contredit frontalement ce qui pouvait se dessiner »

dimanche 30 juin 2019, par [LE BRETON Manon](#) (Date de rédaction antérieure : 24 juin 2019).

Conclusion

Je me rendais à cette assemblée avec appréhension. Je ne doutais pas qu'elle serait à bien des égards un moment de vérité, à l'issue d'une séquence qui fut à la fois la plus épuisante et la plus éprouvante de mon expérience militante. Celle des bannissements infamants, celle des incompréhensions, celle des murs de silence et du doute qui ronge. Peut être la découverte de l'absurde camusien au cœur de mon engagement politique. Au bout, le désaveu des électeurs. Et, ultime alerte, le départ de Charlotte Girard, figure tutélaire de l'Avenir en Commun.

J'ai pensé pourtant que tout cela n'avait pas été vain, en constatant samedi que des réponses étaient proposées. Bon gré mal gré, la question de la structuration du mouvement était sur la table, et quelque chose comme des débats contradictoires commençait à poindre dans cette assemblée.

Certes, il y avait bien des choses à en dire. Nous, candidats aux européennes, avons appris la veille qu'en réalité nous n'étions pas « participants » mais « invités » à cette assemblée qui allait faire un bilan des européennes : nous n'avions donc pas le droit de participer aux débats en plénière. D'autre part je ne savais toujours pas si l'Ecole de Formation Insoumise était encore nichée dans les cases de cet organigramme, toute activité ayant été suspendue depuis le départ précipité de Thomas Guénolé sans que l'on ait jugé utile de me dire ce que cela impliquait pour la co-responsable de l'eFI que j'étais. Mais les demandes insistantes de construire des cadres collectifs autour du tribunal de notre mouvement semblaient avoir été entendues.

Force est de constater que la conclusion de cette assemblée par Jean-Luc Mélenchon contredit frontalement ce qui pouvait se dessiner. Après ses attaques ouvertes sur les réseaux sociaux, la virulence avec laquelle celles et ceux qui ont formulé des critiques ont été taxés dans ce discours de nombrilisme – terme qu'il ne rechigne pas à employer bien qu'il l'ait si souvent subi – en a glacé plus d'un. Nous voilà sommés d'aller voir ailleurs. Etonnante façon de conclure les travaux d'une assemblée qui planchait en particulier sur la nécessité d'intégrer la contradiction aux processus de décision. Et le plus stupéfiant sans doute : dans tout ça, pas un mot pour saluer le travail titanesque de Charlotte Girard, dont le départ n'aura été évoqué à la tribune par aucun de ses camarades de lutte tout au long de ce week-end. Je ne sais pas avancer ainsi sans me retourner sur ceux qui nous quittent.

Bref. Je prends acte de ce qui s'impose à moi et je l'endosse. Quel que soit mon attachement à l'Avenir en Commun, il m'est devenu impossible de le défendre au sein de la France Insoumise dans de telles conditions. Cela ne m'empêchera pas de le porter de mille autres manières, et de continuer à retrouver les insoumis.es qui le souhaitent dans les rudes combats que nous avons à mener. Contrairement à Sisyphe, je n'abandonne pas l'espoir que notre chemin escarpé soit autre chose qu'un éternel recommencement. Nous trouverons un Avenir en commun.

NB : Peut-on quitter la France Insoumise ? Il est vrai que c'est un acte dont on ne sait pas bien quelle forme il doit prendre. Mais je me suis trop battue contre les bannissements pour feindre de croire qu'il n'y aurait pas un dedans et un dehors.

Manon le Bretton, 24 juin, 02:57

P.-S.

- <https://www.facebook.com/100006024616641/posts/1071445733066237/>